



## La ministre Fadila Laanan octroie un subside en équipement de 86.750 euros à TVLux

La ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances, Fadila Laanan, a fait approuver par le Gouvernement de la Communauté française, ce jeudi, un arrêté octroyant une subvention d'investissement en équipement de 86.750 euros à la télévision locale TV Lux.

Pour financer l'équipement audiovisuel des télévisions locales, la Communauté française a créé dans son budget un poste « Subventions aux télévisions locales pour l'acquisition d'équipement », qui est crédité de 357.000 euros au budget initial 2010. Le Gouvernement octroie ces subventions d'investissement en équipement sur la base d'un plan pluriannuel d'intervention, dans lequel chaque télévision locale reçoit à son tour une subvention identique. En 2010, les télévisions locales qui bénéficient d'une subvention de 86.750,00 euros pour l'acquisition d'équipement sont TV Lux, Canal Zoom, Ma Télé et TV Com.

La demande de TV Lux, qui a été acceptée, concerne :

- l'ajout d'une station de montage supplémentaire à son réseau (acquisition d'un ordinateur et d'un banc de montage), destinée à la postproduction des sujets tournés et montés par TV Lux (news, reportages, magazines, publicités et communications diverses) ;
- l'acquisition de matériel : deux kits caméras (comprenant micro, pied, objectif, carte mémoire, sac de transport, housse de protection, torche et accessoires complémentaires), trois kits micro HF, un kit éclairage et une régie mobile légère.

**Contact:**

**Pascal Sac**

Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances de la Communauté française

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/801.70.11

Gsm : +32/(0)477/252.285

Courriel : [pascal.sac@gov.cfwb.be](mailto:pascal.sac@gov.cfwb.be)

Internet : [www.laanan.cfwb.be](http://www.laanan.cfwb.be)